

CANTON DU VALAIS

Arrondissement forestier du Valais central

COMMUNE DE SAVIESE

Plan de constatation de la nature forestière

Mise à l'enquête selon la loi fédérale sur les forêts
art.10 al.2 et art.13 al.1
Ordonnance cantonale sur la constatation de la forêt art.3

PLAN N° 14

Légende

Forêt

Constatation d'absence de forêt selon l'art.10 et 13 L.F.,
concernant uniquement les zones à bâtir et leurs environs immédiats.

Délimitation des zones de forêt d'origine, au regard des zones à bâtir.

Délimitation des zones riveraines et boisées à titre indicatif,
cette délimitation n'est pas soumise à la loi fédérale sur la
protection de la nature.

Homologué par le Conseil cantonal
en séance du 1 DEC 2010

Dr. de forêts:

Député:

Homologation par le conseil d'Etat:

Plans cadastraux N°30-31-32-33-44-45-46-48

Plan cadastral mis à jour: février 2008

Vers.	DATE	DESSIN	COUVABLE
	20.02.08	D.R.	YF

